

# MONTANA IMMOBILIER

## Honoraires de transaction (achat-vente)

Appartement, immeuble, terrain, maison (sur la base d'un mandat simple)

- 0 € à 60 000 € 10% TTC
- 60 001 € à 100 000 € 8% TTC
- 100 001 € à 150 000 € 6% TTC
- 150 001 € à 500 000 € 5% TTC
- Excédant 500 001 € \_\_\_\_\_ 4 %  
TTC
- Minimum de perception \_\_\_\_\_ 5000 €  
TTC

Avis de valeur 200€ TTC

Les honoraires d'agence sont à la **charge de l'acquéreur**

## Honoraires de location

Pour les baux soumis aux dispositions de la loi n°89-462 du 6 juillet 1989.

Lorsque la location aura été effectivement conclue, la rémunération du mandataire deviendra immédiatement exigible, à l'exception des honoraires de l'état des lieux qui ne seront dus qu'à compter de la réalisation de cette prestation. Le mandataire aura droit aux honoraires TTC suivants :

- Honoraires de visite, constitution dossier du locataire et rédaction du bail : 8 €/m<sup>2</sup> - Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3 €/m<sup>2</sup> TTC

**MONTANA IMMOBILIER**

**11 chemin du schmalbruch 57350 Stiring-Wendel, France**

**Tél. + 33 6 38 22 42 20 [www.montana-immo.fr](http://www.montana-immo.fr)**